

# **Compte rendu du Conseil Municipal**

## **Séance du 5 juin 2009**

La séance est ouverte à 20h30.

**Présents** : Mme MATTIAZZO, M. DEFAYE, M. RABEYRIN, M. NAUD, Mme LÉON, Mme LABOUBEE, Mme REDHEUIL, M. BOURGEIX, M. COUREAU, M.DUPUY.

**Absent ayant donné pouvoir**: M.COUREAU pouvoir à M.BOURGEIX.

**Secrétaire de séance** : Mme REDHEUIL Maire Christine.

Le compte rendu de la réunion du 15 mai 2009 est approuvé à l'unanimité après que soit précisé que la nouvelle application du régime indemnitaire tel que défini sera effective au 1<sup>er</sup> Janvier 2010.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Recrutement de contrats aidés**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la nécessité de s'engager dans l'aide au retour à l'emploi des demandeurs d'emploi.

\* Le choix des personnels sera la polyvalence et des compétences en bâtiment

Le Conseil Municipal après avoir entendu cet exposé décide à l'unanimité:

- de créer deux emplois aidés pour une durée minimum de 24 heures par semaine,
- charge madame le Maire de conclure ces contrats.

#### **Vente terrain Lotissement les Sards**

Vu la création du Lotissement communal «Les Sards»,

Vu l'abandon du projet de création d'un établissement par l'entreprise ARMAPREFA sur le Lot n°1,

Vu la demande de l'entreprise BIOSOLEIL sise 92, chemin de Jarnac 16100 BOUTIERS SAINT TROJEAN

- cette entreprise dont le bâtiment d'environ 1000 m<sup>2</sup> sera couvert par des panneaux photovoltaïques produira de l'électricité et les locaux mis en location.

Les membres du Conseil Municipal décident de vendre le lot n°1 d'une superficie de 3019 M<sup>2</sup> à l'entreprise BIOSOLEIL au prix de 1 euro HT/m<sup>2</sup>.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à signer le compromis de vente et tous les autres documents nécessaires à la poursuite de cette affaire.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

□ Madame le Maire a reçu la visite du responsable de l'Entreprise Vinet, locataire du bâtiment relais à la zone des Sardes qui l'a informé de son intention de mettre fin à son l'activité sur la commune. (perte de clients) Le bail en cours est à échéance en mai 2010.

Madame le Maire avec l'aide du service économie de la Communauté de Communes cherche une solution qui convienne le mieux aux deux parties.

□ Les travaux d'enfouissement des réseaux ERDF et éclairage public sont en cours à la Résidence Clémenceau. En ce qui concerne les travaux des réseaux d'eau et d'assainissement réalisés par le Syndicat des eaux et de l'Assainissement, le dossier d'étude de la maîtrise d'œuvre est en cours et les travaux seront budgétisés en 2010.

□ Dans l'éventualité d'acquisition de parcelles forestières par la commune il est important de savoir que celles-ci sont subventionnées à 50% par le Conseil Général. Une étude est actuellement en cours pour des perspectives d'acquisition de quelques parcelles.

□ Lors de la journée d'observation de la faune et de la flore le 14 juin prochain, la ligue de protection des oiseaux et le conservatoire régional des espaces naturels doivent effectuer une rencontre sur site Corignac- Bussac situé à La Lande de l'Eau Perdue

□ A la suite de la réunion d'information Tri compostage organisée avec la Communauté de Communes de Haute Saintonge la distribution complémentaire de composteurs débute le 6 juin. Des réunions complémentaires d'informations sont envisagées ponctuellement pour les personnes qui n'ont pu être présente à la première réunion.

□ La nouvelle pompe permettant l'irrigation des terrains de sports est installée, elle doit être mise en service semaine 24

□ La fertilisation des terrains a été effectuée, le sablage aura lieu ainsi que le regarnissage du terrain d'entraînement la semaine 26

□ L'arrosage intégré de la place du centre bourg fera l'objet d'une révision complète avec le changement des arroseurs défectueux ( travaux réalisés par l'entreprise Portelas).

□ Les contacteurs de la pompe centrale doivent être remplacés (Ent Albert)

La séance est levée à 23h.